

CLASSEMENT DES MEUBLES DE TOURISME

**I. RAPPORT DE CONTROLE
ATTESTATION DE VISITE**

Identification du loueur :

Nom et prénom : LASJAUNIAS Claude

Adresse : Servols

Code postal : 12320 Ville : ST CYPRIEN SUR DOURDOU Pays : France

Tél : 06 73 14 93 47 E-mail : clo.de.servoline@sfr.fr

Identification du mandataire (le cas échéant) :

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél :

E-mail :

Identification du meublé :

Dénomination commerciale, le cas échéant :

Adresse du meublé : La Bascule

Code postal : 12320 Ville : ST CYPRIEN SUR DOURDOU

Tél. logement meublé (s'il existe) :

Classement actuel : Non classé 1* 2* 3* 4* 5*

Catégorie de classement demandée : 1* 2* 3* 4* 5* **Capacité demandée : 10 personnes**

Organisme évaluateur accrédité visé au 1° de l'article L. 324-1 du code du tourisme :

Date de délivrance de l'accréditation d'inspection pour le classement des meublés de tourisme :

Organisme visé au 2° de l'article L. 324-1 du code du tourisme : Comité Départemental du Tourisme de l'Aveyron

Date de délivrance de l'attestation de conformité pour le classement des meublés de tourisme : 13/04/2011

Rapport édité le : 10/12/2014

Inspection réalisée le : 3/12/2014

Nb de points obligatoires atteint : **164** soit **97%** du total à atteindre

Conformité du nombre de points total à atteindre : Oui Non

Nbre de points à la carte atteint : **86**

Conformité du nombre de points à la carte à atteindre : Oui Non

Avis de l'organisme pour la catégorie de classement et la capacité demandées :

Favorable

Défavorable

Nom de l'organisme : Comité Départemental du Tourisme de l'Aveyron

Déclare ces informations justes et sincères

Date : 10/12/2014

Nom et signature du responsable de l'inspection : Claudine STEIDEL

RAPPORT DETAILLE RENSEIGNE
PAR ORGANISME VISE AU 2° DE L'ARTICLE L.324-1 DU CODE DU TOURISME

Nom de l'organisme : COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE L'AVEYRON

Adresse : 17 rue Aristide Briand – BP 831

Code postal : 12008 **Ville** : RODEZ CEDEX

Tél. : 0565755570

Fax : 0565755571

Email : infos@tourisme-aveyron.com

Site internet : www.tourisme-aveyron.com

Référent dossier : Claudine STEIDEL

Synthèse de la visite d'inspection

Critères « non applicables » pour le meublé entraînant un changement des totaux obligatoires et « à la carte » à atteindre (cf. guide de contrôle du tableau de classement des meublés de tourisme)

Les critères obligatoires 67 ET98 sont ici non applicables ainsi que le critère optionnel 68

Le critère 53 est ici optionnel alors que le critère 54 est obligatoire

Résultats de la visite d'inspection

3. Tableau de résultats Meublé LASJAUNIAS 2* 10 PERS. ST CYPRIEN SUR DOURDOU

Points obligatoires		174
A) Nombre total de points obligatoires à respecter en tenant compte des cas particuliers et des critères non applicables		169
B) Nombre de points obligatoires minimal à respecter	95%	161
C) Nombre de points obligatoires atteints		164
Respect du seuil de nombre de point à atteindre : OUI ou NON		oui
D) Nombre de points à compenser selon coefficient 3 (critères obligatoires non respectés) dans la limite de 5	3	15

Points "à la carte"		139
E) Nombre de points "à la carte" disponibles		134
F) Seuil des points "à la carte" à atteindre (en %)		10%
G) Nombre de points "à la carte" à atteindre (hors points à compenser)		13
H) Nombre de points "à la carte" à atteindre (G + D)		28
I) Nombre de points "à la carte" atteints		86
Respect du seuil de nombre de points à la carte à atteindre : OUI ou NON		Oui

Capacité maximale du meublé (en nombre de personnes susceptibles d'être accueillies) : **10 personnes**